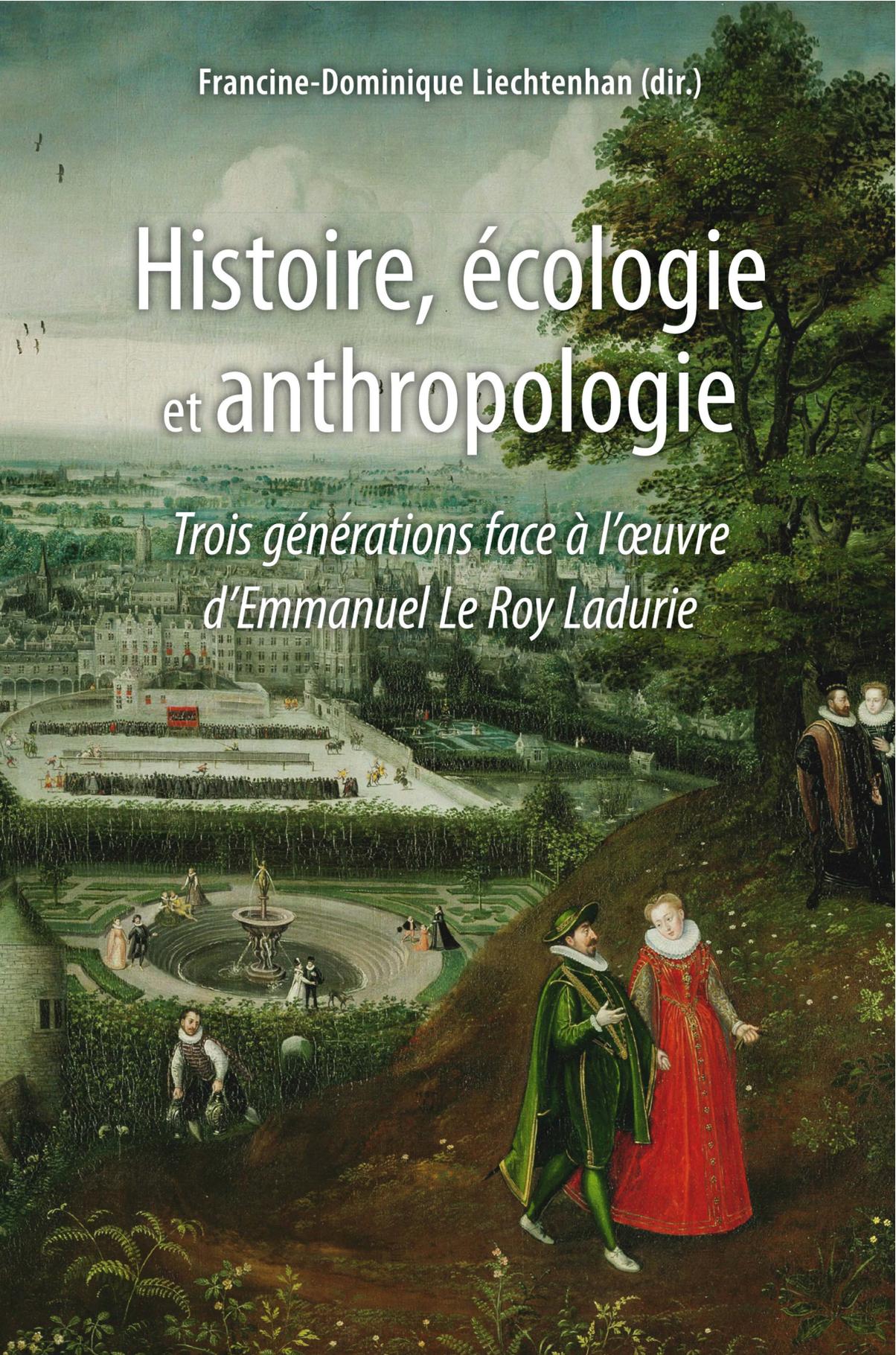


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

TROISIÈME PARTIE

Noblesse et société

RÊVES ET SOMMEIL DE LA RAISON

Patrice Higonnet
Harvard University

L'effondrement de l'Ancien Régime en 1789 fut d'abord et surtout un événement politique. Notre but ici sera de retracer les conséquences tant historiques qu'historiographiques de cet état de choses. Nous suivrons ainsi les pas de François Furet : « il me semble, écrivit-il si justement en 1978 déjà, que la première tâche de l'historiographie révolutionnaire est de redécouvrir l'analyse du politique »¹. Une deuxième référence sera pour nous l'œuvre de Carl Schmitt pour qui la contre-révolution fasciste de 1933 fut une révolution politique aux origines essentiellement politiques également et aux conséquences sociales². Pour 1789, ceci signifie en gros que ce ne fut pas la bourgeoisie [commerciale] qui fit la Révolution : ce fut la Révolution qui fit une bourgeoisie [rurale]. Pour ceux qui voudraient des dates impossibles mais précises, la chose se serait passée dans la nuit du 9 au 10 thermidor : « peu de jours après Thermidor, écrivit Michelet, un homme qui vit encore et qui avait alors dix ans, fut mené par ses parents au théâtre, et à la sortie admira une longue file de voitures brillantes, qui pour la première fois, frappaient ses yeux. Des gens en veste, chapeau bas, disaient aux spectateurs sortants : "Faut-il une voiture, mon maître ?" L'enfant ne comprit pas trop ces termes nouveaux. Il se les fit expliquer, et on lui dit seulement qu'il y avait eu un grand changement par la mort de Robespierre »³. « Presque toutes les institutions créées par les Thermidoriens leur survivront, parfois jusqu'à nos jours », écrivit Jaques Godechot dans les années cinquante. Mises en place, en effet, par des « dynasties bourgeoises [...] elles devaient facilement s'adapter aux transformations politiques de la France au cours du XIX^e siècle ».

- 1 François Furet, *Penser la Révolution*, Paris, Gallimard, 1978, p. 45. Ajoutons que F. Furet était ici tributaire de Tocqueville : « La révolution française est donc une révolution politique qui a opéré à la manière et qui a pris quelque chose de l'aspect d'une révolution religieuse », A. de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Michel Lévy, 1856, livre I, chap. 3.
- 2 On sait que pour ce juriste allemand, le nazisme tirait sa légitimité de ce qu'il avait sauvé une Allemagne qui se trouvait au bord du gouffre. Pareillement, Schmitt eut une nette sympathie pour le jacobinisme et sa politique terroriste qui seule pouvait, pensait-il, sauver la nation française menacée en 1793-1794 de toutes parts.
- 3 Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, 1957, p. 896.

Ainsi, et en fonction d'une cascade d'événements politiques, la propriété, qui avait été pour les révolutionnaires de 1789 comme pour les radicaux anglais du XVIII^e siècle (les « *free-born Englishmen* ») et les révolutionnaires américains en 1776, le gage de l'indépendance morale et politique du citoyen, de cet agriculteur républicain qui sera un siècle plus tard, « le propriétaire exploitant » de la Troisième République, la propriété devint presque du jour au lendemain le rempart de l'ordre établi pour les uns, l'injustice pour les autres, et en une formule célèbre, pour Proudhon, « le vol ». L'autosatisfaction morale et politique de la bourgeoisie française qui exaspérait Flaubert – cet homme on ne peut plus travailleur et bourgeois dans sa vie familiale, financière, quotidienne et peut-être même sexuelle – remonte non pas aux événements du XIX^e siècle mais à cette date précisément. Il importe de voir – et tout notre raisonnement tient à ceci – que cet embourgeoisement de la grande nation fut là l'effet et non pas la cause de la chute de la monarchie et de la descente aux enfers du jacobinisme.

290

L'historiographie marxiste des années vingt-soixante partait d'une rigoureuse ontologie : le culturel, et a fortiori, le politique ne pouvait être que superstructure. L'énergie allait du bas vers le haut. Norbert Élias il est vrai, à la fin des années trente, était déjà convaincu du contraire, et nous sommes tous peu ou prou de son avis aujourd'hui. Ainsi, pour nous, plus particulièrement – car il n'y a d'histoire que contemporaine – les causes de la chute de l'Ancien Régime auraient été non pas dans les faits sociaux ou même dans les idées *stricto sensu*, mais, plus simplement, dans la décomposition du prestige de l'ordre établi en général et de la monarchie plus particulièrement, événement d'autant plus étonnant que de tous les rois et empereurs d'Europe – la Grande-Bretagne y compris – le roi de France en 1745 semblait le plus aimé et le moins contesté.

Ainsi, notre point de départ – événementiel – sera dans la constatation de la force exceptionnelle en 1750 – unique en Europe ou même au monde – de la monarchie française qui s'était montrée plus que tout autre capable de souder son aura religieuse et traditionaliste à l'efficacité modernisante d'une monarchie absolutiste et colbertienne. Les monarchies continentales du XVIII^e siècle eurent à se soumettre aux nécessités du despotisme éclairé par le jeu menaçant des politiques étrangères, par la perte de la Silésie pour la reine de Hongrie, par la prise de Berlin par les Russes pour Frédéric le Grand, par la décomposition et la disparation de l'État polonais pour l'Europe tout entière.

Mais les Bourbon eux n'avaient en 1750 qu'à suivre la logique de leurs antécédents, logique qui passait par le renforcement et l'adaptation de leur vocation modernisatrice, ce qui sous-entendait la mise au pas des parlements devenus véhicules des plaintes nobiliaires hypocritement rationalistes ; la rationalisation des institutions, économiques surtout ; un renouveau du gallicanisme et le renforcement de son indépendance vis-à-vis de Rome ; un

minimum enfin de représentation sous la forme d'une adaptation à la française par le haut d'un « gouvernement des deux chambres » à l'anglaise ; et enfin, une défense plus soutenue du commerce international et colonial français.

Il n'en fut rien, et c'est en 1762 que Voltaire (à l'âge de 68 ans !) eut donc à inventer brusquement cet « écrasez l'infâme » qui fit de ce dramaturge plutôt médiocre que nous aurions sûrement oublié, une référence politique incontournable. Notons aussi que ce fut à cette même époque que Voltaire nota dans son nouveau *Dictionnaire philosophique* que depuis 1750, on parlait moins à Paris d'opéras et de tragédies et davantage du libre commerce des blés : en octobre 1765, Walpole, de retour à Paris, se lamenta : « Le rire est aussi passé [à Paris] que les pantins et les bilboquets ! Ils n'ont pas le temps de rire : d'abord il faut penser à jeter par terre Dieu et le roi ; tous jusqu'au dernier travaillent dévotement à cette démolition »⁴.

En effet, mais où seraient la cause et les effets de ce bouleversement ?

Il faut partir du fait que la monarchie, très aisément, aurait pu éviter ce brusque tournant⁵. Un trio de réformateurs, tous liés les uns aux autres par l'amitié et leur soif de modernité, le comprirent parfaitement : la monarchie s'était modernisée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pensaient-ils, en faisant siennes la rationalisation et la bureaucratisation absolutiste des institutions et de l'économie. Il fallait de là aller de l'avant : pour Turgot, la monarchie devait et pouvait poursuivre sa vocation modernisante, mais en virant de bord, en abandonnant une économie simultanément dirigée (tapisserie des Gobelins, porcelaine de Sèvres, glaces de Saint-Gobain, académies et compagnies royales) mais respectueuse encore des anciens corps de métiers ; et tout ceci pour aller vers une économie de marché libérée de ces contraintes tant étatistes que corporatistes. Et pour ce qui était de la place de la France dans le commerce international, colonial et, si l'on veut, global de cette époque, rappelons que Choiseul était un colonialiste on ne peut plus anglophobe « L'Angleterre est l'ennemie déclarée de votre puissance et de votre État, écrit-il à Louis XV, elle le sera toujours. Son avidité dans le commerce, le ton de hauteur, qu'elle passera encore des siècles avant que de pouvoir établir une paix durable avec cet État qui vise à la suprématie dans les quatre parties du monde »⁶.

4 Et en décembre 1768, au dire de Hennin, résident de France à Genève, au sujet de Mme Denis, la nièce et maîtresse de Voltaire : « [elle] éprouve plus que personne combien quinze ans apportent de changement dans Paris... À leur ignorance, leur incurie, leur gaieté, ils ont substitué un ton dissertateur, la fureur de gouverner, et un maintien presque espagnol.... Je ne passe ma vie à examiner tristement cette révolution ».

5 L'argument marxisant de Perry Anderson, *Lineages of the Absolutist State* sur les « modes d'accumulation » et le développement des « *forms of government* » avec comme conséquence l'inévitable déclin du système monarchique français nous semble n'être qu'une ingénieuse justification du développement politique anglo-américain.

6 En 1763, cité par Guy Chaussinand-Nogaret, *Choiseul, naissance de la gauche*, Paris, Perrin, 1998, p. 190.

Pour Malesherbes, ami proche de Turgot, cette monarchie autoritaire aurait aussi à abolir l'arbitraire, tolérer les minorités religieuses, et accorder à la nation une représentativité parlementaire à déterminer. Et pour d'Angivillier enfin, qui avait rang de ministre et qu'on peut imaginer comme dernier ministre de la Culture de Louis XVI, il importait d'installer dans les faits le mythe d'une monarchie patriote : dans l'histoire telle qu'elle se déroula dans les faits et sur le terrain, le destin politique de la Grande Nation fut après 1789 d'opérer une surprenante liaison entre la passion nationale (passion particulariste et droitiste) et le jacobinisme (passion universaliste et civique). [Rappelons ici que le rejet de la Communauté européenne de Défense et la fabrication d'une arme atomique française remonte non pas au Général de Gaulle, mais à Pierre Mendès-France]. Le projet de d'Angivillier – dont on ne peut surestimer l'effet qu'il aurait eu s'il avait réussi – fut de transformer l'image du monarque qui tout en restant le père chrétien de son peuple serait devenu, comme il l'avait été encore sous Henri IV, chef national de guerre et de culture⁷.

Il n'en fut rien, ou presque rien et ceci pour des raisons allant du plus concret au plus général : de la personnalité des monarques et de leurs proches ; de la mort de Louis XV qui marqua la fin du renouveau absolutiste que nous associons aux réformes judiciaire et fiscales de Maupeou et de l'abbé Terray ; de l'importance soutenue malgré tout de la France dans le concert des nations (une véritable défaite qui aurait entraîné une invasion soutenue du territoire national aurait sûrement galvanisé l'énergie des hauts fonctionnaires de l'État) ; et surtout – pour nous – de l'évolution de l'opinion publique urbaine et surtout parisienne face à l'inaction « des gens du pays de Versailles ». En profil, dès les années 1750-1760, et définitivement après les échecs de notre *triumvirat*, et sous le poids d'une évolution culturelle que la monarchie aurait pu maîtriser, l'idée même de ce qu'était et devait être un monarque bascula en France d'un extrême à l'autre⁸.

7 « *D'Angivillier's own fantasy of royal renewal was based on reforming French aesthetics, revitalizing arts and manufactures, and sponsoring agricultural improvements, ambitions he pursued at the Rambouillet laiterie and at an experimental garden and sheep farm he built next to the site* », voir Meredith Wilson, *Dairy Queens, The Politics of Pastoral Architecture*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, p. 27. D'Angivillier se fit aussi un plaisir d'accueillir à Versailles les trois ambassadeurs de Tipû Sahib en 1788.

8 Rappelons que pour Michelet, c'est en 1744-1754 que s'opéra la cassure entre le monarque et la nation, très marquée déjà par la misère du xvii^e siècle : « le dogme de l'incarnation royale périt à son tour ». Dans l'interprétation qu'en fit François Furet « son substitut est déjà né, c'est la royauté de l'esprit : manière d'exprimer que le règne de l'opinion remplace au xviii^e siècle celui du roi », F. Furet, M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Paris, Flammarion, 1988, p. 1033.

Fondamentales ici pour ce qui était de l'avenir du principe monarchique furent deux forces largement souterraines encore dans la vie nationale mais qui, à Paris surtout, pesèrent sur lui très particulièrement : l'individualisme, désormais coupé de ses racines religieuses, et le nationalisme. Un monarque même incompetent, maladif, voire fou mais victime d'une folie voulue par une volonté divine et inscrutable, méritait malgré tout, autrefois, la loyauté de ses sujets. En revanche, dans un monde sécularisé, à Paris ou à Versailles, et très différent en ceci de la province profonde – la vie de province, expliqua Talleyrand, n'est vraiment connue dans toute son horreur qu'en France – dans ces milieux restreints ou fermés parisiens où les carrières et les jalousies étaient sans cesse plus ouvertes aux talents, la personnalité des ministres, des favorites, du roi, des reines devinrent autant de sujets de contestation, de rumeurs, de calomnie, de dégoût. Ceci nous donna « Louis le bien aimé » en 1745 mais enterré de nuit en 1774, mis à bas, symboliquement, par une maladie contagieuse et repoussante. Certes, la propagande des économistes en faveur d'une société de marché n'eut que peu d'échos hors de la capitale⁹. En revanche, cependant, et en deçà du « mur murant Paris qui rendait Paris murmurant », ces pulsions individualistes qui favorisaient la réussite au dépens du statut furent pour ce qui concernait le prestige du monarque, critiques, et d'autant plus conséquentes qu'elles rejoignaient sur les bords de la Seine les anciens instincts du jansénisme : pour ces chrétiens rigoristes, très présents encore dans le tissu culturel et social de la capitale, les turpitudes sexuelles de Louis XV n'en étaient pas moins coupables que celles du commun des mortels¹⁰.

Le nationalisme – qui sera le cadeau empoisonné des Lumières à la modernité – renforça lui aussi ce rejet : assassiner un monarque (comme on l'avait fait si souvent – pensait-on à Paris, à Londres), cela avait été frapper un messager de *dieu*. Mais frapper un roi, observa Louis-Sébastien Mercier en 1780, c'était « assassiner une *nation* »¹¹. Un roi féodal gagnait et perdait des batailles. Ses sujets ne s'en préoccupaient qu'assez peu. La défaite d'un *roy* n'engageait que lui-même. La défaite d'un *roi* désormais symbole de la nation, et responsable d'un revers comme celui que consacra le traité de Paris en 1763, était pour l'opinion, cette « nouvelle reine du monde », un intolérable affront :

9 Dans un livre aussi neuf qu'audacieux, *Revolutionary Commerce, Globalization and the French Monarchy*, Cambridge, Harvard University Press, 2010, p. 75, Paul Cheney nous rappelle que « 61 % des écrivains économistes (*economic writers*) du XVIII^e siècle travaillaient et habitaient à Paris ».

10 Camille Desmoulins fera allusion dans son *Vieux Cordelier* au « jansénisme républicain » de Caton.

11 L.S. Mercier, *Le Tableau de Paris*, Amsterdam, [s.n.], 1782-1788, 12 vol., t. IX, p. 141.

on pourrait dire ainsi que de 1763 à 1940, aucun régime politique en France n'a pu survivre à la défaite¹².

294

Hors de Paris, l'effet de ces vastes changements ne fut, répétons-le, qu'assez peu visibles ; mais à Paris, focalisés comme ils l'étaient sur la cour et la personnalité des souverains, les conséquences politiques de ces deux vecteurs furent déterminantes, car la monarchie, immorale et de ce fait brusquement « délégitimisée » était aussi devenue – ajoutons-le – carrément inquiétante par sa mauvaise gestion des affaires fiscales, commerciales et coloniales. Certes, les colonies n'eurent jamais en France aux XIX^e et XX^e siècles l'importance qu'elles eurent outre-Manche : l'Empire, à Londres, en 1850 comme en 1750, entraîna au Royaume-Uni la création d'un sentiment britannique et unitaire (comme inversement, aujourd'hui, l'absence de ce même Empire a eu pour résultat un retrait du sentiment unitaire britannique, en Irlande, en Écosse, voire en Angleterre également). Le parcours colonial français fut en France plus complexe : l'impérialisme de la métropole nationale après 1830 eut certainement un très grand impact sur la mythologie de ce qu'était non pas la France en soi ou la France vécue, mais sur ce qu'était ou devait être la place de la France dans le concert des nations, et ceci de 1931 à 1964 surtout. Son effet concret toutefois fut au XIX^e siècle, insignifiant. Mais au siècle précédent, en revanche, les colonies – celles des Antilles surtout – comptèrent, pratiquement, pour beaucoup : ainsi, les esprits à Paris – et ceci malgré le bon mot de Voltaire – furent frappés par les désastres de la guerre de Sept Ans, dont les conséquences concrètes, très importantes pour le commerce français alimentèrent les conséquences morales de ce que signifiait cette défaite pour le prestige de la nation et de l'ancienne monarchie¹³.

Dans la foulée de cette catastrophe, la chute par la suite de Turgot en 1776, le retrait de Malesherbes, les déceptions de d'Angiviller (le musée du Louvre dont il avait rêvé ne sera inauguré qu'en 1793), l'impopularité et les dépenses de la Marie-Antoinette au Trianon, à son hameau, pour son collier – autant de causes célèbres qui figureront au procès de la reine en octobre 1793 – réglèrent le sort politique de l'Ancien Régime. Sans doute, tout ne s'arrêta pas brusquement et de nombreux historiens, hostiles à la Révolution ont fait des mini-réformes des années 1780 la preuve qu'une modernisation générale du système monarchique était encore possible. Toujours citées – mais pour nous toujours insuffisantes –

12 Pour la montée du nationalisme révolutionnaire, on peut citer ici William Sewell, « The French Revolution and the emergence of the nation form », *Revolutionary Currents: Nation Building in the Transatlantic World*, dir. Michael Morrison and Melinda Zook, Lanham, Rowman and Littlefield, 2004.

13 Comme le démontre une fois encore Paul Cheney dans son *Revolutionary Commerce*, *op. cit.*

seraient ici la tolérance accordée aux protestants, la discussion sur le statut des juifs, la suppression de certaines maisons religieuses, l'abolition de la torture, le refus par Louis XVI de trouver dans la banqueroute une solution aux problèmes financiers de l'État, l'adoption d'un « exclusif mitigé », le contrôle embourgeoisé du monde du travail avec les livrets et les « billets de congé », la victoire franco-américaine de la guerre d'Indépendance (mais, typiquement, sans descente sur l'Angleterre), les projets coloniaux au sujet de l'Égypte notamment, l'abolition du servage sur les domaines royaux, etc. Mais rien n'y fit.

Discréditée par l'échec fondamental des modernisateurs, la monarchie le fut aussi par la politisation du jansénisme, nous l'avons vu, mais surtout par l'irruption de ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler « le mauvais discours », ce flot de libelles injurieux, souvent sexualisés, sur l'incapacité du roi, le caractère lubrique et tyrannique de la reine et de ses amies, et ainsi de suite. En soi, ces textes n'avaient rien à voir avec le but des révolutionnaires. Ils n'ont ainsi aucune valeur explicative réelle : comme le fit remarquer Albert Soboul à Richard Cobb, empiriste anglais par excellence, la Révolution ne fut pas le fait de criminels et de prostituées, ou même de libellistes. 1789 n'est pas plus « la faute à Pelleport, à Théveneau de Morande ou au marquis de Sade » (inventeur – notons-le en passant – de l'individualisation radicale de la sexualité, tant féminine que masculine), que ne le voulait le bon mot de Victor Hugo : « C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau ». L'importance des libelles, des chansons, et des calomnies ne résida pas en la création d'une nouvelle mentalité mais, plus simplement, comme l'a compris si brillamment Robert Darnton, de rendre familière l'idée d'une désacralisation culturelle et de l'échec politique de la monarchie. On ne peut se méprendre sur la haine profonde (et souvent misogyne) des Français de tout rang pour celle qui sera prochainement l'Autrichienne, Frédégonde, la louve, la tigresse, ou l'infâme Antoinette.

Effondrement donc du prestige monarchique, de la Cour dont les préjugés esthétiques ou politiques, par rapport à ceux de Paris, ne comptaient plus pour grand-chose. Mais curieusement aussi – et ceci nous ramène à l'interprétation du marxisme de base (en anglais, *vulgar Marxism*), c'est-à-dire aux transformations des rapports « ordinaires » du social et du politique.

Car le premier effet du discrédit de la monarchie fut d'autoriser la montée dans les sensibilités de la « classe » (au sens classique de catégorie taxonomique plutôt qu'au sens marxiste de groupe social et particulariste) des possédants tant urbains que ruraux, les uns nobles, les autres roturiers, d'une sensibilité politique nouvelle dont les nouvelles sources de légitimité seraient non plus dans la tradition, dans l'ordre établi ou la mystique chrétienne ; mais dans le culte de la propriété, et moins banalement, dans le souvenir revivifié de la cité antique, de la *polis* gréco-romaine, l'insoutenable tension de tout ceci venant évidemment dans

l'incompatibilité foncière et inquiétante de ces deux mouvances idéologiques. En conséquence de cette mutation silencieuse, à la fois complexe et fatale, tout, progressivement, s'effondra : on peut s'imaginer la monarchie des Bourbons à l'Africaine, si l'on peut parler ainsi, sous la forme d'un immense baobab, d'un gigantesque parasol sous lequel s'abritaient d'innombrables particularismes, la mort de cet arbre – on ne peut plus visible et adoré – et par la suite, la mort de ses lointaines et invisibles racines idéologiques entraînant inéluctablement la mort de ce qu'il abritait et de ce qui le nourrissait : « Qu'est-ce que la cour, demanda Sieyès, sinon la tête de cette immense aristocratie qui couvre toutes les parties de la France, qui par ses membres atteint à tout et exerce partout ce qu'il y a d'essentiel dans toutes les parties de la chose publique »¹⁴.

Religion, tradition, mystique des rois thaumaturges : à ces grandes vérités dont les origines se perdaient dans la nuit des temps succédèrent donc, et ceci de façon assez brusque pendant les années 1780, la justification du social au niveau du concept par une référence individualiste au travail et au mérite individuel ou, en un mot, par la célèbre carrière ouverte aux talents : « Qu'est-ce que Tiers État ? Rien. Que devrait-il être ? » avec comme véritable réponse, non pas « quelque chose », mais « tout » au sens propre et au sens figuré : tout pour chaque « homme à talent », et tout pour la nation.

Et avec ceci, la justification de ce nouvel ensemble – ce qui serait très important pour nous – par référence à la propriété qui serait désormais garantie par l'État, et ceci en un système où la direction de la fonction étatique serait à son tour – en un circuit parfait – issue de la volonté des électeurs-détenteurs des richesses, celles-ci étant parfois urbaines et commerciales, mais à cette époque essentiellement rurales encore¹⁵.

Il est intéressant de juxtaposer pour les deux rives de la Manche les effets de ce que fut cette nouvelle importance méta-politique de la propriété en Angleterre, où depuis Locke et dans la société la plus moderne de toutes, la propriété était devenue la pierre angulaire de toute organisation sociale puisque

14 Vide moral, qui entraîne des répliques que chaque historien interprètera à sa façon. On peut reprendre ici par exemple l'idée mère d'Augustin Cochin, dont l'une sulfureuse, par l'identité de son correspondant, Charles Maurras, et qui remonte à l'œuvre du sociologue Ostrogorski : « dans un pays où les anciens corps indépendants, provinces, ordres ou corporations, tombent en poussière, explique Cochin, un parti organisé d'une certaine manière, s'empare fatalement de l'opinion, la dirige artificiellement, par le seul fait de son jeu mécanique, sans rien devoir ni à des causes naturelles, économiques ou autres, ni à l'action légitime de ses idées ni même au nombre de ses affiliés ou au talent des chefs », Antoine de Meaux, *Augustin Cochin*, Paris, Plon, 1928, p. 267.

15 Ce culte de la propriété sera par la suite, la clef de voûte de la quasi-totalité des régimes politiques européens au XIX^e siècle : aux États-Unis, on pourrait en dire autant pour les États esclavagistes jusqu'en 1865, et pour les États du Nord et de l'Ouest jusqu'à la révolution jacksonienne et démocratique des années 1830.

née du travail, avec ce qu'elle fut en France : très rares encore avant 1789 (Mably, Morelly, le curé Meslier) étaient ceux pour qui la propriété ne serait juste que si tous pouvaient y accéder. Plus fréquentes et conséquentes à Paris furent les spéculations sur la véritable nature des biens existant déjà : quelles seraient parmi les formes courantes de propriété celles, pleinement modernes, qui pourraient – et devraient – subsister ? L'esclavage était ici une exception de taille à la légitimité de la propriété par son hideuse injustice mais aussi par son importance, une fois encore, dans le système commercial et colonial de l'époque. Que faire ? Pour Brissot et ses amis anglophiles, admirateurs de Wilberforce, il s'agissait là d'une cause humanitaire. Nous voyons cette question autrement. Le luxe : était-ce là ostentation, inégalité, corruption, dérèglement, misère des uns et superflu des autres ? ou était-ce aisance nationale et croissance économique ? Révélatrice aussi fut la campagne menée contre les droits féodaux¹⁶ ; et enfin sur la mainmorte et les « droits » ecclésiastiques.

Il importait aussi qu'à tous les niveaux, les propriétaires de ces fausses propriétés, dont on avait néanmoins pu supposer en d'autres temps qu'elles étaient légitimes, soient dédommagés : les bons comptes font les bons amis. Robespierre en février 1794 pensait encore à une émancipation progressive des Noirs. Ainsi, les propriétaires de droits féodaux, en principe abolis dans leur entièreté pendant la nuit du 4 août, garderaient, il fut décidé la semaine suivante, certains droits. La nationalisation des biens du clergé trouverait son pendant dans la fonctionnarisation des ecclésiastiques. Les emprunts de la monarchie (conclus pour des dépenses de guerre et de cour) seraient honorés. Les prêts à intérêt que les jansénistes critiquaient naguère, sembleront acceptables désormais. Les charges judiciaires seraient rachetées et non pas simplement abolies par l'État, et ainsi de suite¹⁷.

16 Sur Boncerf et son *Inconvénients des droits féodaux*, Londres/Paris, Valade, 1776, on peut consulter l'excellent travail de J.Q.C. Mackrell, *The Attack on Feudalism in Eighteenth-Century France*, Toronto, Routledge, 1973.

17 Certes, pour que la nouvelle importance d'une propriété épurée se mette définitivement en place, il faudra attendre d'abord la confiscation des propriétés d'émigrés quand le nouveau régime se décida à choisir en 1792 une action de confiscation directe et définitive ; et ensuite, la mise en 1795-1796 au pas de l'artisanat parisien, pilier de la sans-culotterie qui avait, comme nous l'a rappelé William Sewell, une tout autre idée de ce qu'était la propriété privée. Ce n'est ainsi qu'après Brumaire, dans le nouveau contexte bonapartiste, qu'il fut définitivement établie que rien de ce qui était strictement public ne pouvait passer pour être propriété, mais que toute propriété privée (y compris les qualifications professionnelles en médecine par exemple) serait désormais garantie par l'État, les définitions de tout ceci étant soigneusement alignées dans le Code civil de 1804 qui fut au fond le véritable texte constitutionnel de ce qu'était l'État français au XIX^e siècle (nous renvoyons ici le lecteur à la thèse qui paraîtra prochainement de Hannah Callaway).

Légitimation de la politique par la propriété débarrassée de ses excréments, donc, mais en 1789-1799, légitimation du politique aussi par une référence au communautarisme civique de l'antiquité¹⁸.

Les origines classiques du jacobinisme sont trop connues pour que nous nous y attardions. Il suffirait de rappeler la popularité du classicisme dans la théorie politique, les beaux-arts, l'histoire et les lettres, allant de l'*Histoire Romaine* de Rollin au *Decline and Fall* de Gibbon ; ou encore la correspondance de l'architecte Clérisseau, janséniste, italophile, anglophile, et son ami Robert Adam¹⁹. Faisons état également – mais à titre d'exemples, une fois encore – des textes de Montesquieu sur la grandeur et décadence de Rome, ou les *Voyages du jeune Anacharsis* de l'abbé Barthélémy qui fut un des plus grands *best-sellers* du siècle : « Au dix-huitième siècle, l'antiquité affleure partout ; omniprésente, impalpable, nourrissant toute réflexion et imprégnant toute image »²⁰, passion pour le classicisme qui n'est pas au fond étonnante si nous la replaçons dans le contexte des systèmes idéologiques disponibles à l'époque : rejeter la modernité traditionalo-absolutiste des Bourbon signifiait nécessairement soit un retour vers « l'ancienne chevalerie » et un féodalisme épuré (ce fut là, la tactique de d'Angiviller), soit un retour à des mythologies romaines, laïques et antérieures au féodalisme. Dans cette double optique, une noblesse renouvelée serait soit commerciale et méritocratique, soit épurée, justicière et remilitarisée, ou les deux simultanément comme ce fut le cas pour le jeune Bonaparte, fils d'un avocat corse en mal d'argent, mais élève noble aussi d'une nouvelle École militaire à Paris, empereur romanisé par la suite, mais partisan également d'un renouveau mercantiliste et d'un système économique à l'échelle continentale.

Échec de l'ancienne monarchie après les années 1760-1770, donc, et, de ce fait, discrédit idéologique généralisé des formes de l'ancienne société, mais tout ceci – et cette situation fut véritablement inédite et peut-être même unique dans l'histoire – dans un contexte social et culturel remarquablement stable. Il ne faut pas s'imaginer le déclin de la monarchie française par les conséquences nationales de la croissance de forces économiques nouvelles, ou même par l'essor antécédent des Lumières et des sciences : ces deux vecteurs – l'un moral, et

18 D'où l'origine d'une tradition invariablement minoritaire et le plus souvent inefficace mais particulièrement révélatrice des spécificités françaises, « le libéralisme anticapitaliste ». On peut consulter sur ce thème les travaux de Simone Meyssonier ainsi que le livre de John Shovlin, *The Political Economy of Virtue: Luxury, Patriotism, and the Origins of the French Revolution*, Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 2006.

19 Notons ici de H.T. Parker, *The Cult of Antiquity and the French Revolutionaries*, Chicago, Chicago University Press, 1937 ; ainsi que de M.I. Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, préface de P. Vidal-Naquet, Paris, Payot, 1976.

20 Édith Flammarion et Catherine Volpilhac-Augier, « État des recherches et tendances actuelles », *Dix-Huitième Siècle*, « L'Antiquité », 1995, p. 5.

l'autre concret – se révélèrent dans les autres sociétés européennes parfaitement compatibles avec l'essor des monarchies dites de despotisme éclairé (locution quasiment inconnue à l'époque) et caractérisée dans l'Europe de l'Est et centrale, par la rationalisation des institutions, le développement économique, la « fonctionnarisation » des noblesses et des monarques, la tolérance religieuse et ethnique. Ceci se résume ainsi : il faut imaginer la chute du prestige de la troisième race des monarques en France comme développement politico-culturel « pour soi », non pas « *an sich* » mais aussi « *für sich* ».

Ainsi, le nouveau régime, en 1789, malgré les nombreuses attaches concrètes qui le rattachaient à l'ancien ordre des choses, trouvera sa première légitimité en ce qu'il sera tout simplement l'antithèse idéologique de ce qui avait existé : pour comprendre le prestige et l'aura en France – unique au monde en ceci – des termes « République » et « républicain », il faut tenir compte de la résonance en France avant 1760 de ce qu'était le roi et la fierté de chacun de ceux qui pouvaient parler au nom « du roi mon maître ».

Avec, inversement et une fois encore, nécessairement, le fait aussi que cette nouvelle sensibilité pré-jacobine et conséquente à la faillite de la monarchie n'avait elle-même qu'un rapport très faible avec ce qu'était en temps réel la société française hors de la capitale : d'où un remarquable chassé-croisé, lui aussi unique dans l'histoire entre une monarchie discréditée mais dont le principe correspondait encore à ce qu'était une société de « villages immobiles », de familles en principe tranquilles, d'habitudes et d'ambitions en principe modestes ; et d'autre part, une nouvelle sensibilité idéologique qui, sous le poids des événements deviendra le jacobinisme, mais dont les résonances concrètes seront, elles aussi des plus faibles : une société telle que nous l'a décrite Balzac, mais au service de l'absolu. Pour Furet, « la Révolution est l'espace historique qui sépare un pouvoir d'un autre pouvoir, où une idée de l'action humaine se substitue à l'institué. » Sans doute. Mais comment et pourquoi ?

Il faut ici pour recréer « l'air du temps » de la pré-Révolution et du climat psychologique instable de l'époque souligner aussi, en parallèle, les particularités des rapports du « réel » au politique dans la France de l'Ancien Régime à son couchant : villages immobiles, certes – nous venons de le souligner – familles stables (en principe !), axées comme elles l'étaient sur la défense dans la longue durée d'un patrimoine et d'un honneur familial ; mais parties prenantes également d'une société qui avait à gérer criminalité, calomnies, viols et violence, insultes, sans parler des incendies, des inondations, gels, mauvaises récoltes, disettes, grêles, inégalités devant l'impôt, maladies, morts subites, et de la « non-existence », pour l'essentiel, d'assurances sur la vie ou les biens. Car l'importance du parapluie idéologique monarcho-religieux pour les sujets du jeune Louis XV d'avant le déluge venait précisément de ce qu'il masquait et

rendait tolérable à ceux qui la vivaient une vie quotidienne si souvent effarante et insupportable : curieuse synthèse en quelque sorte « pré-totalitaire » puisque rien n'y était véritablement privé, tout y étant encadré par une idéologie traditionaliste très stricte, compréhensive et, par surcroît, affaire d'État. Le retrait au-dessus du matériellement réel de cet ensemble psychologique, la fin de cette protection idéologique – tous deux conséquences morales de la chute de l'ancien prestige du système monarchique, chute rendue si perceptible par l'échec au roi des années 1760 et 1770 – ne pouvaient qu'entraîner l'émergence de dérèglements psychologiques et sociaux de toutes sortes dont le plus frappants sera l'extraordinaire recrudescence de la violence dès les premiers jours de la Révolution et dont le plus conséquent sera une nouvelle réflexion sur les frontières des droits et responsabilités des deux sexes. C'est très justement que Claude Lefort résume l'argument de François Furet sur les causes sociales de la Révolution ainsi : « il ne suffit pas que le sort de telle ou telle catégorie se soit aggravé, il faut que les repères de la situation commune, les repères de la représentation dans laquelle cette situation était auparavant appréhendée comme naturelle (si pénible et conflictuelle fût-elle) aient vacillé, que se soient laissé au moins entrevoir d'autres repères »²¹.

Nous pouvons ici réfléchir également aux *interprétations* de ce qu'était la société française avant la Révolution tant dans l'œuvre des historiens marxisants (Lefebvre et Soboul) que des sociologues d'une époque plus récente, et plus particulièrement de Jürgen Habermas. Car l'erreur fondamentale de ce très grand chercheur – comme le lui ont reproché une pléthore de sociologues gramsciens excédés parce que très hostiles à sa notion d'une bourgeoisie foncièrement universaliste – fut d'avoir méconnu la nature réelle et la spécificité de cette opinion publique française prérévolutionnaire dont il fit l'arche sainte de son travail²². Hostile au communisme stalinien et soviétique à l'Est, hostile aussi au libéralisme capitaliste de l'Ouest, Habermas chercha refuge dans l'existence supposée – au-dessus de toute stratification et réalité sociale – d'une opinion universaliste kantienne qu'aurait trahie par la suite la bourgeoisie européenne postrévolutionnaire mais qui aurait existé en France, du club de l'Entresol par exemple, créé en 1720 et fermé en 1731 par ordre de Louis XV, jusqu'aux salons (ou « cercles », comme on disait alors) et aux « salonnières » des années 1770 et 1780.

Pour les marxisants, une évolution économique aurait engendré une solide « superstructure » bourgeoise qui aurait à son tour engendré une inévitable

21 Claude Lefort, *Essai sur le politique*, Paris, Le Seuil, 1986, p. 113.

22 Voir sur tout ceci *Habermas and the Public Sphere*, dir. Craig Calhoun, Cambridge (Mass), MIT Press, 1992.

Révolution bourgeoise. Pour Habermas, le cas français aurait autorisé son hypothèse d'une force culturelle au-delà de toute évolution purement économique ou même sociale. Mais pour les deux, l'un par le haut, et les autres par le bas, l'idéologie universaliste des Lumières était ancrée soit dans les mœurs vécues, dans la moralité, soit dans les faits sociaux et les « rapports de classes ».

Pour nous, en revanche, la véritable nature de cet universalisme parisien qui deviendra le jacobinisme, n'avait que peu de spécificité réelle, morale ou concrète. L'universalisme des salons ne se rapportait ni aux transformations de l'économie ni à la puissance morale de l'universalisme, mais, plus simplement, renvoyait à l'échec du monarchisme, et à ses retombées politiques dans la capitale et par la suite dans l'ensemble du pays. Car même à Paris, l'essentiel des salons parisiens à la veille de la Révolution, comme l'a montré si élégamment Antoine Lilti, était dans leurs hiérarchies et leur exclusivisme plutôt que dans leur soi-disant universalisme qui était tout de circonstance, comme on devait s'en apercevoir dès les premières étapes d'une politisation de cette sensibilité²³. Cet universalisme, si réel pour Habermas, et, dans un registre différent, pour les marxistes également, n'était pour ces salons qu'une apparence, un « politiquement correct » qui ne pu survivre à l'heure de la Révolution comme on peut en juger par les brusques évolutions après 1789 de l'abbé Sieyès, par exemple, très hostile à la nationalisation des biens du clergé, de Beaumarchais également, de l'abbé Raynal et d'un bon nombre de ces hommes de lettres que Robespierre en l'an II mais pas avant, détesta si particulièrement, et à juste titre.

Comment devint-on révolutionnaire en 1789 ? Certes, dans de savantes études de cette évolution où il ne manque que la Révolution, l'accent sera mis sur la modération des cahiers de doléances ; ou encore, sur la bienveillance et le réformisme tranquille des Constituants dont le modérantisme aurait été parfaitement compatible avec la nature honorable et représentative et de leur situation sociale et de leur expérience politique, etc. Pour nous, cependant, il faudrait y voir, dans notre optique, une inexorable dérive, simultanément éphémère et irrésistible, inconsciente mais inéluctable, qui alla d'abord vers l'institutionnalisation et la radicalisation d'une sensibilité dont l'origine serait non pas sociale ou même culturelle, mais tout simplement politique ; mais tout ceci pour aboutir à un rejet quasiment universel et sans doute lui aussi inéluctable.

Les Constituants, en apparence et à première vue modestes et modérés, furent néanmoins, au départ, inconsciemment, des Jacobins en puissance : « tous, écrivit François Furet, Sieyès et Mirabeau, Barnave et Brissot, Danton

23 A. Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.

et Robespierre – pour ne citer que les *leaders* parlementaires – ont été les figures successives du seul grand acte révolutionnaire qui eut valeur de pouvoir : le discours de l'égalité »²⁴.

302

Mais tous par la suite, furent aussi thermidoriens de près ou de loin. Pour nous, la clef de tout ceci, et une fois encore, est à trouver dans les étapes de la concrétisation – et après Thermidor, dans sa décomposition – d'une sensibilité politique nouvelle dont la nature profonde était tout simplement de prendre à rebours tout ce qu'avait signifié une monarchie discréditée : l'Ancien Régime avait été une cascade de mépris déterminée par les origines, le nouveau sera donc dans le volontarisme et l'égalité morale de tous. Les sujets seraient désormais des citoyens. La monarchie avait été protectionniste, particulariste, intolérante et opaque. La République se voudra universelle, uniforme et transparente. La censure sera abolie. Des procès en diffamation se substitueront aux lettres de cachet. L'Église avait formé d'éloquents prédicateurs : le Jacobin détestera « l'abus des mots ». La politesse et la courtoisie avait été la marque du parfait courtisan : le Jacobin se voudra donc rude parfois mais toujours sincère, et ceci au point d'avoir à accepter comme inévitable le recours à la violence : le cœur humain, écrit Saint-Just, « marche de la nature à la violence, de la violence à la morale »²⁵. La société de cour avait été corporatiste et basement égoïste, le jacobinisme individualisera et anoblira le travail et la propriété. Au salut éternel des uns, ou de la mort prise comme sommeil éternel se substituerait l'idée neuve en Europe d'un bonheur terrestre : « ce qui constitue une république, expliquera Saint-Just à la Convention, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé » et l'essor de l'idée nationale sera l'aspect le plus marquant de cette définition d'une nouvelle éthique politique par antithèse de l'ancienne monarchie chrétienne et infra-nationale : la nation des Jacobins, autrefois bafouée par l'immoralité, l'incompétence ou la mauvaise volonté des monarques et de leurs satrapes, sera divinité. « La Révolution, écrit l'émigré Sénac de Meilhan en 1797, deviendra une époque nationale, comme la captivité de Babylone chez les Juifs, et l'an de l'Hégire chez les Arabes et les Turcs »²⁶. Et elle le devint en effet, hélas, puisque nous vivons encore dans les survivances de cette catastrophe néo-religieuse : « Il y a quelque chose de terrible dans l'amour sacré de la patrie, expliqua Saint-Just

²⁴ François Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 95.

²⁵ Saint-Just, *Esprit de Révolution et de la Constitution de France*, voir *Théorie politique*, éd. Alain Liénard, Paris, Le Seuil, 1976, p. 92.

²⁶ Gabriel Sénac de Meilhan, *L'Émigré*, dans *Romanciers du XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1965, vol. 2, p. 1754. Il faut aussi citer ici Robespierre : « En qualité de Français, de représentant du peuple, je déclare que je hais le peuple anglais... ». Il faudra attendre Hitler sur les juifs pour entendre un homme d'État parler ainsi d'un autre peuple devant les représentants de la nation.

le 11 germinal, il est tellement exclusif qu'il immole sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à l'intérêt public... » (C'est en 1798 que l'abbé Barruel, ennemi mortel de la Révolution, eut à inventer ce néologisme essentiel qu'est le terme « nationalisme »). L'ancienne monarchie avait plus ou moins reconnu la souveraineté des États voisins ; la Révolution (à l'exception de Marat) accepta l'idée des frontières naturelles. C'est avec raison que Mme de Staël écrit de Napoléon qu'il était un Robespierre à cheval²⁷ : après l'effondrement de l'Ancien Régime, la reconstitution politique de la société française ne pouvait se faire que dans le nationalisme et l'impérialisme, au sens premier du mot.

Il est intéressant dans ce contexte de thèses et d'antithèses purement politiques, inévitables et fragiles, de réfléchir aussi sur la nature du premier paragraphe de la Constitution du 3 septembre 1791 puisqu'il n'y s'agit pas de ce qui sera, mais de ce qui n'était plus :

L'Assemblée nationale voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessaient la liberté et l'égalité des droits.

Il n'y a plus de noblesse, ni pairie, ni distinction héréditaires, ni distinctions d'ordre, ni régime féodal, ni justices patrimoniales, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivent, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations, pour lesquelles on exigeait des preuves de noblesse ou qui supposaient des distinctions de naissance, ni aucune autre supériorité, que celles des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions.

Il n'y a plus ni vénalité, ni hérédité d'aucun office public.

Il n'y a plus pour aucune partie de la Nation, ni pour aucun individu, aucun privilège, ni exception au droit commun de tous les Français.

Il n'y a plus ni jurandes, ni corporations de professions, arts et métiers.

La loi ne reconnaît plus ni vœux religieux, ni aucun autre engagement contraire aux droits naturels ou à la Constitution.

Pour Saint-Just, « ce qui constitue une république, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. » Mais ceci voulait dire également, « la liberté sortant miraculeusement du sein de l'esclavage ».

27 L'Empereur prit note de cette remarque si perspicace de Mme de Staël, mais sans l'avoir comprise : « Si je l'avais été, je règnerais encore peut-être », *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, Gallimard, 1956, p. 419. Par ceci, il entendait qu'il aurait pu perdurer en tant que terroriste militarisé. Mais l'idée de Mme de Staël était tout autre : pour elle, le terrorisme de Robespierre en 1794 tenait à ce qu'il ne pouvait alors maintenir la politique du jacobinisme sans la Terreur, pareil en ceci à Napoléon qui en 1810 ne pouvait maintenir son autoritarisme politique qu'en déclarant la guerre à l'Europe.

Et comment imaginer après la chute de la Bastille ce que pensèrent les contemporains de l'application d'un texte libertaire, national et universaliste en une société si souvent corporatiste encore dans ses mœurs et ses habitudes – comme l'illustrera l'évolution de la société française au XIX^e siècle ? On peut supposer ici qu'en leur for intérieur les Constituants en étaient tous inquiets : d'où ce fait, surprenant, que tous, en un premier temps, pensèrent que cette réconciliation se ferait par le biais du bon vouloir du monarque, par son acceptation de la prise de la Bastille – et par là, de l'autorité souveraine des États-Généraux devenus Assemblée nationale : jusqu'à sa fuite vers Varennes et son rejet devenu manifeste de la Révolution, la popularité de celui qui sera bientôt « Louis le dernier » fut extraordinaire, et, une fois encore, unique dans l'histoire des révolutions. En partie, ce remarquable élan tenait sans doute à ce que ce monarque, borné mais sincèrement chrétien et humain, renonça du 14 juillet jusqu'au 10 août y compris, à faire mitrailler ses sujets. Mais aussi, pour nous, parce que le ralliement du roi – centre symbolique de l'ancienne autorité – au nouvel ordre des choses était pour les révolutionnaires le seul moyen de clore la fissure entre l'idée (ou, si l'on veut, le mythe) et le réel : cela donnerait le roi en quelque sorte régénéré comme l'était aussi la nation, et de par cet accord, devenus éléments d'un rejet partagé de ce qu'avait été la pensée et l'action de l'Ancien Régime puisque tous deux réunis en un accord idéologique pré-républicain. N'était-ce pas là le seul programme possible ? Le cri de cœur des Barnaviens – « la révolution est finie » – ne pouvait passer que par là. Un roi – et une reine de France – qui auraient accepté la négation de leur autorité, un roi et une reine « mécaniques » sans aucune autonomie réelle, seraient morts dans leur lit. Leur refus de tout ceci les précipita dans le vide. Louis XVI, « restaurateur des libertés françaises » en 1789 sera dès la fin de 1791, « Capet l'aîné » ou encore « le gros cochon qu'est marié à la panthère » et, en 1793, « Louis XVI, le traître et le dernier ». Dans l'histoire moderne et contemporaine, aucun personnage public ne sera vilipendé comme le fut Marie-Antoinette après 1789 à qui l'on reprocha en pleine cour de justice, d'avoir enseigné à son fils les plaisirs d'une sexualité solitaire. Le républicanisme quasiment inconnu avant le 21 juin 1791 devint dès le lendemain de la fuite vers Varennes de ce père indigne qu'était devenu le monarque, monnaie courante et sans cesse plus appréciée : la France heureuse enfin parce que désormais orpheline, mais heureuse d'un bonheur précaire.

De la chute de Turgot à la convocation des États-Généraux, le prestige de la monarchie et de là, de l'Ancien Régime avait décliné irrémédiablement dans l'esprit des lecteurs (parisiens surtout) de la presse, des pamphlets, des libelles et des livres, ce qui laissait une France, tranquille encore, mais au fond à la merci de ceux qui seront par la suite ses dirigeants politiques. Une société nouvelle,

donc, en 1789-1791, mais dont la nouvelle idéologie politique, composite et par cela très fragile, ne correspondait pas à sa nature profonde, traditionaliste, inquiète et monarchique encore.

Et après Varennes, pareillement, cette même sensibilité néojacobine en passe de devenir croyance, puis idéologie, puis religion – et dont la légitimité serait dans la transcendance et dans l'accord de la propriété privée, de l'individualisme et du civisme – ne trouva et ne pouvait trouver – après quelques brefs sursauts – que de faibles supports dans la société telle qu'elle existait. D'où le désarroi des politiques, et la dérive du jacobinisme vers une politique de répression : c'est l'image que nous devons à Hegel d'une élite révolutionnaire sans cesse plus restreinte parce qu'au-delà des possibilités culturelles de son époque, et condamnée par ce fait à guillotiner, à couper des têtes, expliqua ce philosophe typiquement allemand – pour ce qui était de la cuisine aussi bien que de la métaphysique – comme s'il s'agissait de choux-fleurs. Désarroi psychologique des politiques, donc, et avec ceci dérive compensatoire du jacobinisme vers le terrorisme : pour Hegel, la relation entre volonté générale et volonté particulière, explique Luc Ferry si justement, lorsqu'il n'existe « aucune partie constituante intermédiaire qui les unirait [sera telle] que l'unique œuvre et opération de la liberté universelle est donc la mort... une mort qui n'accomplit rien »²⁸.

Ainsi, après une vague d'enthousiasme, marquée par le brusque essor pendant les derniers mois de 1792 du jacobinisme et des clubs dans la quasi-totalité du tissu urbain français, tout dans le nouveau système politique jacobin s'effrita inexorablement. L'abolition du féodalisme et la vente des biens nationaux donnèrent une audience matérielle et réelle aux nouveaux principes, mais tous comprirent tôt ou tard que l'anti-jacobinisme pouvait lui aussi – sous une forme impériale, royale, ou même directoriale et faussement républicaine – se réconcilier à ces deux transferts de propriété, et même les garantir. Mais cela ne pouvait suffire. Dès les derniers mois de 1793, les séances de clubistes en province devinrent moins nombreuses et moins bien suivies.

Amitié, amour, amour de la patrie, assemblée, assistance, bien public, bonheur, bonheur commun, bonheur général, bonheur du peuple, bienfaits, bienveillance, bonté, civisme, citoyen, civilité, communauté, communication des sentiments, conscience, conscience générale, devoir, démocratie, égalité, équité, enthousiasme, esprit public, famille, fraternité, générosité, génie, genre humain, honnêteté, humanité, indivisibilité, intérêt public, justice, nation,

²⁸ Dans son article sur Hegel dans F. Furet, M. Ozouf (dir.), *Dictionnaire critique*, op. cit., p. 976.

nature, opinion, opinion publique, passion, patrie, peuple²⁹, philanthropie, philosophie, publicité, raison, réciprocité, reconnaissance, régénération, religion, république, sacrifice, sensibilité, sentiment, souveraineté, union, unité, vérité, vertu : tout ceci allié à la défense tous azimuts d'une société de marché axée sur l'interdiction des corps de métiers et la libre circulation des grains, qui exaspérèrent une forte minorité et peut-être même une forte majorité des travailleurs urbains et ruraux. Quel peuple à quelle époque aurait pu supporter ce poids, unique dans l'histoire ?

C'était ce que devait comprendre le jeune Marx mais seulement partiellement. En un brillant paragraphe – sans doute le plus intelligent jamais écrit sur l'histoire de la Révolution – l'auteur de *Sur la Question juive* nous offre sa réflexion sur les contradictions du jacobinisme :

Quelle terrible erreur, écrivit-il, d'avoir à reconnaître et sanctionner les droits de l'homme, dans la société civile moderne, la société de l'industrie, de la concurrence universelle, la société des intérêts privés poursuivant son but d'anarchie, de l'aliénation d'une individualité naturelle et spirituelle, et de vouloir simultanément annuler les manifestation de cette vie (libérale) parmi certains individus et de vouloir en un même temps prendre comme modèle les formes anciennes de la vie politique. La Terreur voulut sacrifier la société civile aux formes de la politique ancienne. Robespierre ne voit dans l'extrême pauvreté et l'extrême richesse que des obstacles temporaires à la démocratie. Il ne veut donc pas aller au-delà d'une frugalité spartiate³⁰.

L'erreur de ce philosophe historien fut dans son appréciation du pourquoi de cette contradiction, erreur très conséquente – notons-le en passant – pour l'œuvre philosophique de Marx : pour ce théoricien, à chaque étape progressive de son évolution, l'humanité alla d'un certain universalisme vers une synthèse particulariste, universalisme qui avec la victoire du prolétariat, deviendrait enfin définitive, et ceci en une forme qu'il se garda bien de décrire en détail. Il s'agissait là, pensait-il, d'une véritable loi sociale, inexorable et historique : en un aval proche, l'histoire accoucherait prochainement du triomphe du prolétariat, seule classe

29 Raymonde Monnier, « Autour des usages d'un nom indistinct : "Peuple" sous la Révolution française », *Dix-Huitième Siècle*, n° 34, 2002, p. 395, relèvera 1742 occurrences de ce seul terme pour un corpus qui ne compte que 1 600 000 mots dans la base de l'Inaf et du laboratoire de Saint-Cloud.

30 F. Furet, M. Ozuf (dir.), *Dictionnaire critique de la Révolution française*, op. cit., p. 1024. Pour François Furet, le meilleur analyste contemporain de la pensée marxiste, Marx « a probablement trouvé le germe [de cette idée] dans Benjamin Constant en travaillant dans son langage une analyse chère à l'auteur de *De la liberté chez les anciens et les modernes* », v. B. Constant, *De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes*, discours prononcé à l'Athénée royal de Paris, 1819.

véritablement universelle puisque miséreuse. Avec en amont, la fausse universalité d'une chrétienté féodale, celle du chevalier ardent, croisé, fidèle, loyal, au service des veuves, des orphelins et de la société tout entière. Deux références donc, l'une invisible encore, et l'autre malheureusement fantaisiste, mais validées toutes deux, pensait-il, par son analyse de l'histoire de la Révolution française qu'il étudia de très près sans jamais oser pour cela en faire la narration.

Ainsi, pour Marx, le dilemme du jacobinisme robespierriste était inscrit dans l'histoire : chaque « classe » sociale à l'heure de son avènement politique devait se présenter, pensait-il, comme étant véritablement universaliste.

Erreur ! Pour nous, il apparaît que l'universalisme du jacobinisme n'avait au fond que peu de liens réels et intrinsèques avec le substrat social français. Les Jacobins n'étaient universalistes que par la haine d'une monarchie soudainement discréditée. Il est curieux également que dans l'idée de Marx, le drame psychologique de l'Incorruptible et de ses amis les plus proches fut par excellence au cœur de la *tragédie* de la Révolution : pour lui l'aspect le plus grave de cette convulsion ne fut pas dans les exécutions des uns par les autres, dans les morts de faim et de froid, dans les millions de victimes des guerres nationales qu'elle engendra, mais dans l'angoisse d'un intellectuel trahi par son destin ; Marx et Robespierre en 1837 assez proches au fond de Büchner et Danton en 1835. Curieux destin que celui, en un sens si typique, de ce bourgeois déclassé, de ce philosophe allemand génial, si proche des hommes de lettres – ses ennemis intimes – qui épousa une aristocrate, coucha avec la bonne et lui fit un enfant, qui écrivit sans cesse et ne put survivre – pour écrire encore – que grâce à la bonne volonté et l'argent de son meilleur ami, un industriel argenté.

En l'an II, le jacobinisme fut non pas toujours plus fort mais toujours plus faible parce que le système monarcho-traditionnel des années 1780, en chute libre pour ce qui était de sa justification idéologique et morale, restait fort encore dans les faits. L'Église, ses saints (saint Louis et Charlemagne y compris) restaient souvent très présents dans le conscient et surtout le subconscient des masses rurales, et parfois des masses urbaines également, ce que d'ailleurs les révolutionnaires et les curés constitutionnels eurent souvent à apprendre et à leur dépend. Il est intéressant que l'on puisse faire des idées de Sade, qui fut un véritable Jacobin jusqu'au jour où ses anciens vassaux mirent le feu à son château provençal, un microcosme, pervers certes, mais microcosme quand même, du jacobinisme ; l'égalitarisme sexuel et communautaire de Sade et son souci des droits (sexuels) de chaque individu, femmes y compris, étant – il le pensait en tout cas – comme une nouvelle version de ce communautarisme individualisé qu'était le jacobinisme. Mais sur ce thème, il importe de rappeler aussi que Sade, marginalisé, fut interné chez les fous parce que de fait véritablement fou : les oies, dédaigneuses, plus nombreuses aussi, que les rossignols !

On peut aussi juxtaposer ici l'échec *métaphysique* du jacobinisme de 1792 à 1794 à l'échec *pratique* des Feuillants/Barnaviens en 1789-1791. Certes, ces derniers furent eux aussi consternés par l'échec de leur politique de conciliation. Mais ces modérés se bornèrent à se retirer de la politique, Mounier par son retrait dès les journées d'octobre et son émigration peu après, et Barnave en 1792 par son abandon de toute politique et par son retour à Grenoble. Eux aussi, souvent eurent peur en 1789, du roi, de l'armée, et en juillet 1791, de la foule : l'un deux, Félix Faucon, écrivit ainsi que « je ne sais pourquoi je me sens agité le jour par de noirs pressentiments et la nuit par des rêves sinistres ; moi dont l'âme est si expansive, je ne prends que peu de part à l'allégresse qui m'environne »³¹. Mais leur échec fut le plus souvent pour eux davantage la constatation d'une erreur de jugement plutôt qu'un désastre vraiment existentiel.

308

La situation de ceux qui persistent dans le jacobinisme en 1792-1794 après la trahison du monarque et la montée du sans-culottisme fut beaucoup plus dramatique et si l'on veut, carrément traumatisante³².

C'est avec aplomb que les Jacobins Montagnards surtout, mais les Girondins également, envisagèrent – initialement – leur avenir après la chute de la monarchie. La chose au fond ne semblait les gêner qu'assez peu : « On voulait de lui ; il n'a jamais voulu de nous »³³.

Très rapidement, cependant, les massacres de septembre marquèrent brutalement les esprits : en conséquence, les amis de Brissot dès septembre 1792 s'éloignèrent de leurs premiers principes en se faisant eux aussi partisans de la propriété et de la défense d'un État de droit. Les Dantonistes firent de même dès décembre 1793 ; Saint-Just, pareillement avec la loi de prairial ; et Robespierre, enfin, le 9 Thermidor, suicidaire et errant, indécis, d'une prison parisienne à l'autre.

Et pour tous ces hommes politiques partisans d'un jacobinisme fidèle après 1792 à ses sources, l'effondrement de leur vision simultanément fraternelle et d'un État de droit fut un véritable calvaire psychologique. C'est là pour nous que serait la véritable cause de la fuite en avant du jacobinisme devenu terroriste.

31 Cité par Mona Ozouf, *Varennes. La mort de la royauté, 21 juin 1791*, Paris, Gallimard, 2005, p. 333.

32 Nous avons tenté d'examiner cet état d'esprit dans deux articles : « Terror, Trauma, and the Young Marx Explanation of Jacobin Politics », *Past and Present*, n° 191, mai 2006 ; et « Le sommeil de la raison », *Revue historique*, t. CCCX/I, janvier 2010.

33 *Le Républicain*, 23 janvier 1793 cité (en anglais) par Barry Shapiro, *Traumatic Politics*, Harrisburg, Pennsylvania University Press, 2009, p. 37.

Comment se rapprocher de la société réelle sans abandonner les principes auxquels ils tenaient vraiment ? Mais comment oser stabiliser et finir, la Révolution ? Tous finiront par le vouloir, mais tous en souffriront.

Tous pourtant eurent à s'y résigner : Adrien Duport, un des « *triumvirs* » qui guidait avec Barnave le parti patriote, expliqua ainsi et dès le 17 mai 1791, avant même Varennes, que « ce que nous appelons la Révolution est finie »³⁴. « Le législateur qui travaille sur une matière rebelle », écrivit dans le septième numéro du *Vieux Cordelier* Camille Desmoulins, redevenu très sage, et à quelques jours de sa mort, « doit donner à son pays, non pas les meilleurs lois en théorie, mais les meilleurs dont il puisse supporter l'exécution ».

Mais c'était cela précisément que Robespierre, premier parmi les Justes – il le pensait en tout cas – ne pouvait accepter : « La Révolution est finie, ironisa Robespierre le 29 septembre 1791, je veux bien le supposer avec vous, quoique je ne comprenne pas bien le sens de cette proposition, que j'ai entendue répéter avec beaucoup d'affectation »³⁵. Cependant, frappant comme il le fera bientôt à gauche contre les Enragés et les Hébertistes en mars 1794 et puis à droite contre les Dantonistes (comme le firent par la suite les Directoriaux contre, tour à tour, les buveurs de sang et les royalistes) le sort de Robespierre fut de chercher lui aussi à son tour, comme l'avaient fait les Barnaviens, une issue qui sera évidemment pour lui – comme elle fut pour tous les politiques – introuvable. Leur volonté politique dont la nature profonde s'expliquait par une réaction politique contre une autre politique ancienne, et tout ceci sans référence au social, ne pouvait engendrer pour la généralité que suspicion et rejet. Après « un trône vide »³⁶, une politique de rechange qui devait rester sans issue. Après un volontarisme extraordinaire, la tentation du suicide.

Il faudrait, dans ce même contexte d'incapacité psychologique, considérer aussi le rapport entre la violence populaire de 1789-1792 et la violence d'État, dite Terreur, de l'an II. Benjamin Constant, en 1797, distingua radicalement ces deux phases de la Révolution, l'une populaire qui ne l'intéressait qu'assez peu, et l'autre bourgeoise, qui lui semblait particulièrement aberrante : « Des désordres particuliers, des calamités affreuses, momentanées et illégales, remarqua-t-il, ne constituent pas la Terreur. Elle n'existe que lorsque le crime est le système de gouvernement et non lorsqu'il en est l'ennemi, lorsque le gouvernement l'ordonne et non lorsqu'il le combat »³⁷.

³⁴ *Archives parlementaires*, vol. XXVI, p. 149.

³⁵ *Archives parlementaires*, vol. XXI, p. 620.

³⁶ Selon le titre du regretté Paolo Viola, *Il trono vuoto*, Torino, Einaudi, 1989.

³⁷ Benjamin Constant, *Des Effets de la Terreur*, [s. n.], 1796, Michelet reprit cette idée : « Loin d'honorer la Terreur, nous croyons qu'on ne peut même l'excuser comme moyen de Salut Public. Elle eut des difficultés infinies à surmonter, nous le savons ; mais la

Pour nous, cependant, ces deux moments terroristes, populaires et bourgeois, spontanés et savamment justifiés, sont deux phases d'une même panique psychologique, panique paysanne et urbaine de populations déroutées en 1789 par la chute simultanément souhaitée et redoutée des autorités traditionnelles ; et de l'autre, par la suite, panique d'une « bourgeoisie » acculée après 1792 à vouloir ce qu'elle ne voulait pas vraiment. « Libérée du ciment de l'État [Furet entendait par ceci la monarchie, mais pour nous cela vaut aussi bien pour la société en 1792 que pour l'État en 1786-1789] et de la contrainte du pouvoir [pour nous, de l'ancien pouvoir politique en 1789 ou des réalités sociales en 1792] qui masquait sa désagrégation, la société se recompose ainsi au niveau de l'idéologie »³⁸. En un mot, la Révolution pour ce qui était de la propriété et de ses nouvelles exigences idéologiques fut à la fois révélateur et révélation.

310

Sans cesse plus *structurée* par des mots d'ordre, sections, journaux et militants, la violence urbaine populaire ira en s'amenuisant, sensible toujours aux problèmes conjoncturels de subsistance, mais infiniment plus méthodique en l'an II qu'elle ne l'avait été en juillet 1789 ou en septembre 1792.

Avec, inversement, la trajectoire politique du jacobinisme *idéologisé*, embourbé en d'insolubles contradictions sans cesse plus nombreuses (paix/guerre, maximum/économie de marché (la plus conséquente sans doute), féminisme/antiféminisme, arbitraire/État de droit, d'où sans doute, la plainte de Robespierre le 25 décembre 1793 : « Qui donc démêlera toutes ces nuances ? Qui tracera la ligne de démarcation entre tous les excès contraires ? L'amour de la patrie et la vérité ». Et Joseph de Maistre, pour une fois perspicace sur ce que fut la Révolution :

Son tourbillon emporte comme une paille légère tout ce que la force humaine a su lui opposer : personne n'a contrarié sa marche impunément. [...] Les premiers hommes d'État se trompent invariablement ! Les plus grands généraux sont humiliés ! On a remarqué avec grande raison que la Révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. [...] Ceux

violence maladroite des premiers essais de Terreur qu'on voit dans ce volume même avait eut l'effet de créer à l'intérieur de millions d'ennemis nouveaux à la Révolution, à l'extérieur de lui ôter les sympathies des peuples, de lui rendre toute propagande impossible, d'unir intimement contre elle les peuples et les rois », Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, op. cit., p. 297. C'est cet argument de Constant que suivront dans les années 1820 Thiers et Mignet dans leurs *Histoires de la Révolution*. V. A. Thiers, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Leconte et Durey, 1823-1827, 10 vol. ; F. A. Mignet, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, Paris, F. Didot, 1824, 2 vol.

38 François Furet, *Penser la Révolution française*, op. cit., p. 50.

qui ont établi la République l'on fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient ; ils y ont été conduits par les événements : un projet antérieur n'aurait pas réussi³⁹.

« Tout se passe, nota Bronislaw Baczko en 1992, comme si les acteurs politiques n'étaient pas rentrés d'un seul coup dans la Terreur mais avaient glissé vers elle, par toute une série de dénivelllements »⁴⁰. Proudhon évoquera « le somnambulisme de la nation ». En effet, et pour nous, parce que chaque problème, chaque incident, poussait à la cristallisation idéologique, éphémère et déroutante d'une sensibilité antécédente, incomprise mais partout présente : « La contre-révolution, s'exclama Robespierre à la Convention le 8 thermidor, est dans toutes les parties de l'économie politique. Les conspirateurs nous ont précipités, malgré nous, dans des mesures violentes, que leurs crimes seuls ont rendus nécessaires... ».

La terreur et la violence spontanée et populaire si conséquente de 1789 à 1792 (pensons par exemple à l'invasion des Tuileries par la foule en juin 1792 qu'aucun dirigeant Jacobin ne voulait vraiment) ira après les massacres de septembre en 1792 et pendant l'an II en s'amoindrissant, alors, précisément, que la Terreur « bourgeoise » de cette même année alla sans cesse en s'aggravant lorsque l'incohérence de la politique gouvernementale des Robespierristes, rejetée par la totalité de la classe possédante, devint universellement reconnue, et ceci par eux-mêmes. Ces deux terreurs diffèrent par leurs trajectoires inversées, mais non pas dans leur raison profonde d'être.

Certes, la machine une fois lancée, sans assises sociales et poussée par une logique idéologique, eut sans doute des causes immédiates différentes, avec

39 Joseph de Maistre, *Considérations sur la France*, Genève, Slatkine, 1980, p. 65-67. La première édition de cet ouvrage date de 1796. Boissy d'Anglas, conservateur modéré envisagea cette même thématique modérément : « C'est là ce qui distingue la Révolution française de toutes celles qui ont fait jusqu'à nos jours, la destinée des États : l'Assemblée s'est bornée à suivre et à énoncer toujours l'opinion publique, dont la marche a été si rapide et les effets si promptement manifestés ; comme ses orateurs les plus brillants, se sont réduits à exprimer ses résultats, à les dégager de ce qui pourrait les obscurcir, et à lui présenter en quelque sorte ses idées propres plutôt que les leurs. C'est ce qui a rendu toujours la minorité si faible, puisqu'elle a eu partout à combattre la majorité de la Nation ». Voir Christine Le Bozec, *Boissy d'Anglas*, Privas, Publications de la fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, 1995, p. 133. Sur le calibre des hommes politiques, Michelet fut du même avis : « L'idole qui passait, Lafayette, écrivit-il, et les idoles qui viennent, girondines et montagnardes, sont généralement médiocres. Mirabeau se voyait noyé, à la lettre, dans la médiocrité », Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, *op. cit.*, t. I, p. 564.

40 Haim Burstin, « Entre théorie et pratique de la Terreur : un essai de balisage », dans Michel Biard (dir.), *Les Politiques de la Terreur, 1793-1794*, Rennes/Paris, PUR/SER, 2008, p. 45.

pour les uns les exigences d'une « force coactive » de défense nationale ; et pour les autres, les fantasmes que suscitérent la Vendée devenue terre barbare, montagneuse et peuplée de sauvages (un peu de ceci subsiste encore dans nos esprits) ; ou encore des querelles de clans ; les légitimations idéologiques (exigences du droit naturel)⁴¹ ; la lecture du Contrat social ; et même, sans doute pour Lebon, Euloge Schneider, Jourdan coupe-têtes, le sadisme, avec tout simplement, pour tous, la peur : il fallait guillotiner ou s'attendre à l'être, et ceci dans un contexte où l'on ne pouvait ni faire marche arrière vers un Ancien Régime devenu impossible ni trouver en avant une assise sociale pour une politique universaliste et, de par ses origines, impossible. Tous les esprits en furent déroutés : « Je crois bien, écrivit Mme de Charrière, extraordinairement perspicace, en septembre 1794, que Robespierre était un tyran par accident plutôt que par choix. Mais il a toujours voulu la république. Je pense que sur la fin il ne l'a plus espérée et qu'il faisait et laissait guillotiner de rage et aussi de peur; peut-être ne voulait-il rien que de reculer la catastrophe qu'il voyait bien ne pouvoir éviter »⁴². « C'est une règle que rien ne se détruit et ne se régénère que par de grandes convulsions », écrivit l'enragé Jacques Roux qui se voulait l'apôtre martyr de la Révolution, « la promulgation de la Loy de grâce ne s'est-elle pas opérée dans le cénacle au milieu des flammes partant d'un vent impétueux ? »⁴³. Quinet, remarque très justement Claude Lefort, « prend ainsi à revers la plupart des interprètes de la Révolution, car c'était un lieu commun de saisir dans la Terreur un excès, le signe d'une audace extrême, qu'elle soit jugée folle ou nécessaire. Il y voit, lui, le signe d'une défaillance devant la difficulté. D'où aussi la conclusion de François Furet : « Bref, [pour Quinet] la Terreur est un système à pure logique politique, sans aucun sens qui le dépasse »⁴⁴.

Après deux décennies de lutte, de la guerre de Sept Ans à la Paix de Paris en 1763, à la chute de Turgot, les esprits pendant les années 1780 s'étaient détendus : pourquoi haïr un système condamné, et comment soupçonner les malheurs à venir. De 1776 à 1786, la bonne volonté de tous et de chacun fut partout invoquée, bienveillante, mesurée, amicale, vespérale ; mais tout ce savoir-vivre, ce laisser-aller, ce laisser-penser, fut emporté brusquement lorsqu'il fallut non pas s'opposer à un Ancien Régime que l'on savait moribond, mais

41 C'est là le thème de l'excellent travail de Dan Edelstein, *The Terror of Natural Right, Republicanism and the Cult of Nature and the French Revolution*, Chicago, University of Chicago Press, 2009.

42 Isabelle de Charrière, *Œuvres complètes*, Genève, Slatkine, 1982, t. IV, p. 588.

43 J. Roux, *Scripta et Acta*, dir. Markov, Berlin, Akademie-Verlag, 1969, p. 415.

44 Claude Lefort, *Essai sur le politique*, *op. cit.*, p. 150 et François Furet, *Dictionnaire critique*, *op. cit.*, p. 1049.

y substituer la création d'un ordre nouveau⁴⁵. Comme Isnard l'expliqua en octobre 1791, « dans les grandes circonstances, lorsqu'il y a un grand parti à prendre, toute circonspection est une faiblesse »⁴⁶.

Cycle vraiment infernal, car après l'échappatoire apolitique du Bonapartisme, tout reprit à nouveau, et une fois encore sur un ton très dur : de Maistre et Bonald avait fait de l'universalisme et de l'individualisme des Jacobins l'inversion de ce qui aurait dû être ; mais leur doctrine légitimiste et ultra-réactionnaire n'était autre, au fond, une fois encore, que « la négation de la négation », et ce sera là en France au XIX^e siècle la toile de fond du cycle d'oppositions idéologiques, lancées par l'échec politique de la monarchie pendant les années 1760-1770. Ce seront là les racines de « l'exception française ».

Continuité et discontinuité – ces deux se rejoignent ici. C'est là d'ailleurs le message de Tocqueville : en s'opposant terme à terme à ce qui les avait précédés, les révolutionnaires, nécessairement, reprirent bien souvent les catégories structurantes de la pensée et de la pratique de leurs pires ennemis. Un air de famille va du « c'est légal parce que je le veux » à la « culture politique de la généralité » dominatrice et sûre de soi, si caractéristique une fois encore de l'exception française.

Pouvait-on imaginer hier Vichy en 1940 sans le Front populaire de 1936 ? On peut en douter. Et vouloir expliquer la montée d'un jacobinisme si particulier par ses composantes sans l'effondrement du prestige des Bourbon : cela aussi devrait être impensable.

45 Citons ici pour mémoire Talleyrand et la douceur de vivre, mais aussi Louis-Philippe de Ségur : « ce qu'on peut avec raison regretter de cette époque qui ne renaîtra plus, c'était, au milieu de ce conflit entre des opinions, des systèmes, des goûts, et des vœux si opposés, une douceur, une tolérance dans la société, qui en faisaient le charme », *Souvenirs et anecdotes sur le règne de Louis XVI*, Paris, A. Fayard, 1909, p. 79-80.

46 Cité par Patrice Gueniffey, *La Politique de la Terreur. Essai sur la violence révolutionnaire (1789-1794)*, Paris, Fayard, 2000, p. 161.

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

Avant-propos	7
Francine-Dominique Liechtenhan	
Régions	11
Emmanuel Le Roy Ladurie	

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle	43
Luca Bonardi	
Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle	53
Daniel Rousseau	
Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production	61
Gregory V. Jones	
Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan	81
Laurent Heyberger	

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire	99
Denis Cruzet	
Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle	113
Marie Barral-Baron	
Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin	133
Nathalie Szczech	
L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706)	155
André Zysberg	
430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne	179
Bertrand Haan	
<i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres	191
René Weis	
Imaginer la boutique de la famille Mendès	203
Anne Zink	

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles	221
Martin Aurell	
Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement	241
Lucien Bély	
Le duc de Choiseul et le « système de la Cour »	249
John Rogister	
Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... ..	257
Joël Cornette	
Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle	271
Francine-Dominique Liechtenhan	
Rêves et sommeil de la raison	289
Patrice Higonnet	

Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française	315
--	-----

Ouzi Elyada

Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des <i>Réflexions et considérations</i> de Boulainvilliers contre le <i>Mémoire des formalités</i> de Saint-Simon (1713)	331
---	-----

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752)	375
---	-----

Dominique Bourel

Le Grand-Justicier et l' <i>Arbre de justice</i> : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime	385
---	-----

Paolo Alvazzi del Frate

Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre	395
--	-----

Andrea Martignoni

La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ...	407
---	-----

Pavel Ouvarov

Postface	423
----------------	-----

Denis Maraval

<i>Tabula gratulatoria</i>	427
----------------------------------	-----

Table des matières	429
--------------------------	-----

431

HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE Table des matières

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

